
TRAVAILLEZ EN CONFORMITÉ

AVEC DES ÉQUIPEMENTS VÉRIFIÉS SELON LES EXIGENCES NORMATIVES



SPÉCIALISTE DE LA PRÉVENTION
DU RISQUE ÉLECTRIQUE

WWW.CATUELEC.COM

CATUTM

SICAME GROUP

Disposez-vous de la bonne solution pour travailler en sécurité avec des équipements de protection électrique en conformité ?

TRAVAILLER EN CONFORMITÉ AVEC DES APPAREILS VÉRIFIÉS, C'EST :

- Prévenir le risque d'accidents électriques.
- Réduire les temps d'arrêt de fabrication.
- Réduire les coûts de non-conformité.





Sur un plan normatif, un employeur a l'obligation de fournir des équipements conformes (donc vérifiés selon les normes en vigueur) comme rappelé par la norme NF C18-510 et le décret N° 88-1056 article 53 § IV. La maintenance périodique des dispositifs est reconnue comme étant la base pour le bon fonctionnement et la sécurité de l'utilisateur. Il est recommandé que la maintenance périodique soit réalisée par le fabricant ou par un centre de réparation agréé ou par des personnes dûment formées et qualifiées. Il est de la responsabilité du propriétaire de dresser le plan de maintenance, en prenant en compte les conditions d'utilisation (stockage, précautions habituelles, formation de l'utilisateur, etc.).

LA VÉRIFICATION PÉRIODIQUE DES MATÉRIELS DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE EST UNE OBLIGATION !

Qui mieux que le fabricant pour effectuer la vérification périodique de vos équipements ?

CATU, expert de solutions de sécurité électrique depuis plus d'un siècle, met son expérience unique, ses équipements professionnels à votre service, pour effectuer la vérification périodique de vos équipements selon les dernières normes en vigueur.

LES AVANTAGES DE LA VÉRIFICATION PAR CATU

-  • **Vérification** sur votre site avec l'un des 6 camions du Groupe SICAME proche de chez vous ou au sein du laboratoire CATU.
-  • **Contrat de vérification sur mesure** pour plus de tranquillité comprenant :
 - Planification annuelle des contrôles.
 - Relance pro active.
 - Rapport de test certifiant la conformité du produit ou son obsolescence.
-  • **Réception d'un devis sous 3 jours** si besoin de réparation.
-  • **Immobilisation réduite** de vos équipements.
-  • **Accompagnement personnalisé** par nos techniciens.
- **Réparation rapide** de tous les produits SICAME sujets à re-test :



sm-ci®



- **Recyclage produits** en fin de vie.

LA GARANTIE CATU

- Réparation gratuite pièces et main d'œuvre pendant 2 ans*.
- Réparation hors garantie, selon devis après diagnostic du matériel.
- 6 mois de garantie supplémentaires après réparation.

* Les conditions de garantie CATU sont disponibles sur notre site internet www.catuelec.com et au 01 42 31 46 85 / 86.



La maintenance périodique des équipements est reconnue comme étant la base pour le bon fonctionnement et la sécurité de l'utilisateur.

Il est recommandé que la maintenance périodique soit réalisée par le fabricant ou par un centre de réparation agréé ou par des personnes dûment formées et qualifiées.

Il est de la responsabilité de l'employeur de dresser le plan de maintenance, en prenant en compte les conditions d'utilisation (stockage, précautions habituelles, formation de l'utilisateur, etc.).

Produits	Normes / Spécifications	Exigences ou recommandations normatives		
		Vérification visuelle	Vérification périodique	Type de test
 Gants isolants Basse Tension Classe 0 et 00	NF EN 60903	Avant et après chaque utilisation.	La vérification de l'étanchéité des gants et l'inspection visuelle des gants isolants peuvent être considérées comme suffisantes.	Test avec le vérificateur pneumatique CG-117.
 Gants isolants Haute Tension Classe 1 à 4	NF EN 60903	Oui, avant et après chaque utilisation.	Les gants isolants doivent être re-testés tous les 6 mois (en fonction de la définition de l'usage du client). Période de stockage sans re-test : 12 mois.	Test chez CATU avec fourniture d'un rapport de test.
 Bottes isolantes	NF EN 20345 NF EN 50321-1 ST HTA 70B (RTE SERECT)	Avant et après chaque utilisation.	Tous les 12 mois selon plan d'utilisation défini par le client.	Test chez CATU avec fourniture d'un rapport de test.
 Chaussures à semelle isolante	NF EN 20345 ST HTA 70A (RTE SERECT) ASTMF2413-11	Avant et après chaque utilisation.	Tous les 12 mois selon plan d'utilisation défini par le client.	Test chez CATU avec fourniture d'un rapport de test.
 Tapis isolants	NF EN 61111 Catégorie C	Avant et après chaque utilisation.	Tous les 12 mois sauf pour la classe 0.	Test chez CATU avec fourniture d'un rapport de test.
 Tabourets isolants	EDF SPS N° 71 EDF SPS N° 72 UNE 204 001	Avant et après chaque utilisation.	Tous les 12 mois.	Test chez CATU avec fourniture d'un rapport de test.
 Harnais antichute	NF EN 361 NF EN 358 NF EN 813	Avant et après chaque utilisation.	Vérification approfondie tous les 12 mois et après une chute.	Test chez CATU avec fourniture d'un rapport de test.
 Echelles isolantes	NF EN 50528 NF EN 131-1 NF EN 131-2 NF EN 131-3	Avant et après chaque utilisation.	Vérification approfondie tous les 12 mois.	Tous les 12 mois : nettoyage et rempla- cement des pièces.



Produits	Normes / Spécifications	Exigences ou recommandations normatives		
		Vérification visuelle	Vérification périodique	Type de test
Détecteurs de tension BT	NF EN 61243-3 NF EN 50110-1	Vérification visuelle et auto-test obligatoire avant et après utilisation.	Il est recommandé un retour usine pour re-test au moins tous les 6 ans.	Test de l'appareil chez CATU avec fourniture d'un rapport de test.
Détecteurs de tension HT	NF EN 61243-1	Vérification visuelle et auto-test obligatoire avant et après utilisation.	Il est recommandé un retour usine pour re-test au moins tous les 6 ans.	Test de l'appareil chez CATU avec fourniture d'un rapport de test.
Appareils de mesure utilisés pour des contrôles NF C15-100	NF EN 61010	Vérification visuelle et auto-test obligatoire avant et après utilisation.	Il est recommandé de faire établir au moins tous les trois ans un constat de vérification selon la norme X 07-011.	Test de l'appareil chez CATU avec fourniture d'un rapport de test.
	NF EN 61557 NF EN 61010			
Outils isolés	NF EN 60900	Avant et après chaque utilisation.	La vérification visuelle de la matière isolante peut être considérée comme suffisante.	
Nappes isolantes	NF EN 61112	Avant et après chaque utilisation.	Tous les 12 mois.	Test de l'appareil chez CATU avec fourniture d'un rapport de test.
Mise À La Terre et en Court-Circuit	NF EN 61230	Vérification tous les 12 mois.		Pour les travaux sous tension, test chez CATU avec fourniture d'un rapport de test.
Perches télescopiques	NF EN 62193	Avant et après chaque utilisation. Nettoyer la perche avec un chiffon siliconé.	Réaliser un test diélectrique soit avec un testeur de perches soit en retournant la perche au fabricant.	Test chez CATU avec fourniture d'un rapport de test.
Perches à usage multiples	NF EN 50508			Test chez CATU avec fourniture d'un rapport de test.

! Les casques et écrans faciaux, les vêtements Arc-Flash et multirisques n'ont pas de vérification périodique imposée par leurs normes. CATU recommande toutefois une inspection régulière de ces équipements.

CATU, c'est aussi la réparation de vos équipements pour allonger leur durée de vie et améliorer votre productivité.

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS À VOTRE SERVICE :

- Réparation sur votre site ou au sein de nos usines CATU, MECATRACTION, SEIFEL, SM-CI.
- Laboratoire de réparation certifié AFAQ et en accord avec notre certification ISO sur les 3 référentiels (9001, 14001, 18001).
- Analyse de la réparabilité de votre produit.
- Envoi d'un devis sous 3 jours.
- Réparation rapide pour limiter l'immobilisation de votre produit.
- 6 mois de garantie supplémentaires après réparation.
- Produits réparables :
 - détecteurs de tension,
 - appareils de mesure,
 - perches,
 - mise à la terre et en court-circuit,
 - outillages,
 - matériels de détournement et de tirage de lignes.





ComST 2021

Nous contacter : sav@catuelec.com

Latif Ozmen

latif.ozmen@catuelec.com

Tél. : +33(0) 1 42 31 46 86

Fax : +33(0) 1 42 31 46 45

Xavier Lebec

xavier.lebec@catuelec.com

Tél. : +33(0) 1 42 31 46 85

Fax : +33(0) 1 42 31 46 45

1 9 1 9 - 2 0 1 9

100

LE CENTENAIRE



www.catuelec.com

10, avenue Jean-Jaurès – 92220 Bagneux, France
Téléphone commercial : (33) 01 42 31 46 46
Email commercial : services-clients-france@catuelec.com

CATUTM

SICAME GROUP